

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 24 JANVIER 2020 A 18 H 00

Président de séance : GAMARD Philippe

Présents : PAULIN Pascale ; CORAILLER Andrée ; JANIN Véronique ; THOMAS Hélène ; CAZALET Pierrette ; AURILIO Gislaine ; PESLE Pascale

Procuration : STOLBOWSKY Marie-Josèphe à JANIN Véronique

Absents : STOLBOWSKY Marie-Josèphe ; PUGET Geneviève ; SALINAS Joséphine

Secrétaire de séance : AURILIO Gislaine

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 18h00.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 20 décembre 2019.

1/ AIDE POUR UNE PERSONNE EN DIFICULTE

Aucune aide a été demandée.

2/ CONVENTION MUTUELLE DU VILLAGE

La convention est à resigner suite au nouveau dispositif 100 % santé à partir du 1^{er} janvier 2020. Cela comprend :

- 100 % sur le dentaire,
- 100 % sur les lunettes
- 100 % sur les appareils auditifs à partir du 1^{er} janvier 2021.

36 personnes sont couvertes dont 25 contrats sont en cours.

3/ BILAN DU GOUTER DU 16/01/19 ET COLIS DOUCEUR

100 personnes ont participé au goûter.

57 colis ont été distribués dans le village et 5 en maison de retraite.

4/ SAMU SOCIAL DU GARD RHODANIEN

Le SAMU social du Gard Rhodanien est mis en place par le Pôle Solidarité de l'Agglomération du Gard Rhodanien. Mme Harmony KAUFMANN et Mme Koubia NAYOA sont détachées de la Croix Rouge.

Leurs missions sont d'effectuer des maraudes sur Bagnols sur Cèze et Pont Saint Esprit, pour cela contacter le numéro vert : 115.

Elles s'occupent également des violences conjugales, il faut contacter le numéro vert : 3919.

5/ FORMATION CROIX ROUGE

Il faudrait demander à la croix rouge pour faire une formation aux enfants du CM2.

La séance est levée à 19h05.

Le Président de séance,



Philippe GAMARD

